

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la communication

Agen, 5 mars 2026

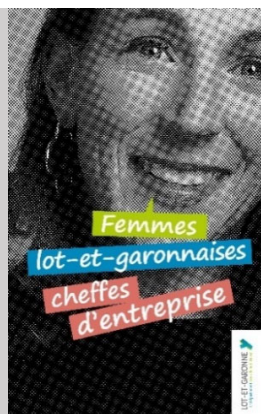
DOSSIER DE PRESSE

Journée internationale des droits des femmes **VISIBILITE, PROTECTION, TRANSMISSION...** **LE 8 MARS ET CHAQUE JOUR DE L'ANNÉE**

La Journée internationale des droits des femmes du **8 mars** est bien plus qu'une date symbolique : elle est l'occasion de rappeler l'engagement du Département de Lot-et-Garonne en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dès son accession à la présidence du Conseil départemental en 2019, **Sophie Borderie** a fait de ce sujet une **grande cause départementale**, affirmant ainsi une volonté forte d'agir pour une société plus juste et inclusive. Elle a confié la mise en œuvre de cette politique à **Marylène Paillarès**, vice-présidente en charge du Sport, de l'Égalité femme-homme et de la lutte contre les discriminations. Objectif : structurer et déployer des actions concrètes sur l'ensemble du territoire, mais aussi au sein de la collectivité.

En Lot-et-Garonne, l'égalité femmes-hommes se traduit, tout au long de l'année, par de multiples initiatives portant sur les thématiques « **Protéger** », « **Éduquer** », « **Transmettre** », « **Sensibiliser** ».



À l'occasion de Journée internationale des droits des femmes 2026, le Département met en lumière les cheffes d'entreprise. L'histoire de treize d'entre elles est racontée dans le **6^e tome de la collection « Femmes lot-et-garonnaises »**. Son lancement officiel a lieu jeudi **5 mars à l'Agropole** en leur présence et en présence des représentant·e-s d'associations locales engagées dans la lutte pour l'égalité. Lors d'un petit-déjeuner, elles prendront la parole pour partager leur expérience. De la pionnière des années 1980 à celles qui se sont récemment lancées, elles reviendront sur les notions d'oser, de se faire confiance, d'aller au bout de ses rêves... mais aussi de l'importance des réseaux féminins ou des financements participatifs. Ces cheffes d'entreprise ont bien souvent en point commun une nouvelle vision de l'économie tournée vers le social et le respect de l'environnement

LES DROITS DES FEMMES NE COMPTENT PAS POUR DES PRUNES.

Et comme « *Les droits des femmes ne comptent pas pour des prunes* », le Département soutient l'initiative du graphiste villeneuvois Ervé Brisse qui a créé une gamme de produits reprenant ce slogan. Objectif : rendre visible la lutte contre les violences faites aux femmes. Une partie des bénéfices des ventes est reversée à la Maison des femmes de Villeneuve. Les cheffes d'entreprises présentent le 5 mars à l'Agropole recevront un kit et deviendront ambassadrices de l'opération.

PROTÉGER

PACK NOUVEAU DÉPART – 19 MOIS D'EXPÉRIMENTATION

Depuis son lancement en septembre 2024, le « Pack nouveau départ » (PND) a permis d'orienter 243 personnes dont 4 hommes.

Pour mémoire, l'expérimentation du PND a été lancée en 2023 dans le département du Val-d'Oise, avant d'être étendue en 2024 à quatre nouveaux territoires : Lot-et-Garonne, Côte-d'Or, Bouches-du-Rhône et La Réunion. Ce dispositif vise à renforcer la coordination et l'efficacité des dispositifs existants de détection et d'accompagnement des victimes de violences conjugales. Objectifs : lever les freins au départ - qu'ils soient administratifs, financiers ou psychologiques - et organiser un parcours d'accompagnement adapté, principalement pour des femmes, avec ou sans enfants, en mobilisant de manière plus rapide et coordonnée les acteurs du territoire. Au 31 octobre, 243 personnes ont intégré le PND. Ce résultat traduit l'engagement des équipes départementales, avec 69 orientations issues de l'auto-saisine des travailleurs sociaux, une soixantaine d'évaluations réalisées et quelque 140 accompagnements engagés auprès des bénéficiaires. Certains services départementaux ont également été mobilisés comme celui du Fonds de solidarité logement (FSL) ou la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Dans cette dynamique, une journée « Packathon – Expérimentation du Pack nouveau départ, un an après » s'est tenue le 10 octobre 2025, à l'initiative de la Préfecture.

DISPOSITIF « RASSURE-TOIT »

Habitatys en partenariat avec le Département continue son action de mobilisation en faveur des victimes de violences intra familiales à travers le dispositif « Rassurance-toit ». Les 12 logements disponibles dans le département (Marmande, Foulayronnes, Tonneins, Villeneuve-sur-Lot, Casteljaloux, Fumel, Le Passage, Agen et Miramont-de-Guyenne) ont permis de mettre à l'abri 31 femmes et 60 enfants en 2025. L'occupation permanente de ces logements prouve malheureusement leur très grande utilité.

Rassurance-toit, c'est :

- des logements équipés, meublés et décorés,
- une prise en charge totale du loyer, des charges, des dépenses d'énergies et d'entretien par Habitatys
- un accompagnement social des personnes logées grâce à des partenaires locaux : SOS Accueil Parents – enfants (appartements de Marmande / Miramont et

Casteljaloux) ; CCAS de Tonneins pour les 2 de Tonneins ; Clair Foyer à Foulayronnes, au Passage et à Agen ; Relais à Villeneuve sur Lot ; CCAS de Fumel)

- une confidentialité absolue sur l'identité des personnes et l'adresse du logement.

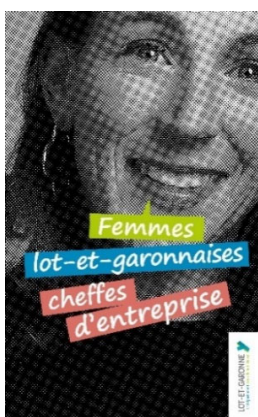
Le Département a soutenu le démarrage de l'opération « Rassurance-Toit » en attribuant une subvention forfaitaire de 10 000 €. Elle contribue à couvrir les loyers et charges non perçus par Habitatlys auprès des bénéficiaires.

LES INTERVENANTS SOCIAUX EN COMMISSARIAT ET GENDARMERIE (ISCG)

Le Département continue de financer le dispositif ISCG (Intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie). La convention triennale signée entre l'État, certains EPCI (Établissement public de coopération intercommunale), le Conseil départemental, l'association CILIOHPAJ et l'association Relais a permis la mise en place de trois ISCG sur tout le territoire départemental. Cette mise à disposition d'un ISCG permet d'assurer une prise en charge sociale de la victime, du mis en cause et de la famille. Parallèlement le gendarme ou le policier mène son enquête sur la situation ayant conduit à solliciter le service de sécurité. Le rôle des ISCG est déterminant dans la prise en charge des violences au sein du couple mais également dans le cadre de toutes les violences intrafamiliales. Ils sont une interface entre les forces de l'ordre et le champ social. Ils relayent au plus vite les informations utiles aux acteurs sociaux compétents.

TRANSMETTRE, ÉDIFIER, SENSIBILISER

FEMMES LOT-ET-GARONNAISES : Le 6^e tome, un hommage aux cheffes d'entreprise



Le 6^e tome de la collection « Femmes lot-et-garonnaises » est dévoilé lors de la Journée internationale des droits des femmes 2026.

Cette série d'ouvrages (10 tomes au total) rédigés et publiés par le Conseil départemental met en lumière la richesse et la diversité des parcours des femmes de notre département.

Après avoir exploré les thèmes des femmes citoyennes et engagées, des femmes de lettres, des femmes artistes, des femmes sportives et des femmes aux « métiers d'hommes », **cette nouvelle édition s'intéresse aux femmes cheffes d'entreprise.**

Ce tome met en lumière des parcours inspirants de femmes qui ont franchi le cap et créé leur propre entreprise. Elles ont su se faire une place dans un monde encore largement dominé par les hommes. Leur engagement et leur détermination témoignent de la résilience et de la force de ces femmes. Ce livre est un hommage à leur audace et à leur contribution essentielle à la société.

Les 5 précédents tomes en images :



STRUCTURATION DES CIDFF EN LOT-ET-GARONNE

La construction d'un réseau de CIDFF en Lot-et-Garonne (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) a débuté fin 2023. La fédération régionale des CIDFF de Nouvelle-Aquitaine a alors rencontré les acteurs du territoire afin de travailler à une structuration départementale ; structuration qui se fait sous l'impulsion de l'association Solid'ent'elles de Marmande, présidée par Fatima Figuès. Depuis septembre 2024, des permanences juridiques ont ainsi vu le jour sur l'ensemble du territoire. En janvier, leur nombre a été porté à 7 avec l'ajout de la commune de Tonneins. Les principaux thèmes abordés lors des entretiens sont : la lutte contre les violences sexistes et familiales, le droit au logement, le droit des étrangers, le droit du travail... Le CIDFF 47, c'est aussi des rencontres partenariales avec la Caf, la MSA, la CPAM, les antennes France Travail... Le Département soutient les actions développées par Solid'ent'elles qu'elles soient en direction du CIDFF ou propres à l'association.

Permanences CIDFF 47 : Agen, Cancon, Marmande, Miramont-de-Guyenne, Nérac, Sainte-Livrade et Tonneins.

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET VIOLENCES DANS LE SPORT

Le Département mène une action spécifique visant à lutter contre toutes les discriminations constatées dans le cadre du sport, dont certaines touchent malheureusement les femmes. En ce sens, un dispositif permet d'accompagner les associations qui mènent des actions remarquables de sensibilisation en direction de leurs adhérents/licenciés ou supporters ou plus largement auprès du grand public.

Ce soutien contribue à valoriser des projets qui font évoluer les mentalités sur le sujet et créent les conditions d'une pratique sportive empreinte de respect, de tolérance et de bienveillance. À titre d'exemple, l'Union sportive régionale Léo-Lagrange permet de fédérer et de faire réfléchir le mouvement sportif lot-et-garonnais sur la thématique, à l'occasion de journées d'échanges sur le territoire. Dernièrement, ces temps ont eu lieu à Villeneuve-sur-Lot (3 mars), Agen (4 mars) et Nérac (5 mars).

SOUTIEN DE PROJETS – APPEL À PROJET ÉGALITÉ ET TÊTE DE RÉSEAU

Le Département s'emploie à promouvoir l'égalité et à lutter contre toutes discriminations en développant un panel d'actions et de soutiens financiers en direction des acteurs du territoire pleinement identifiés comme partenaires/têtes de réseau de la « lutte contre les discriminations » et/ou « l'égalité femme-homme ».

Ce sont aujourd'hui 5 associations qui bénéficient du soutien départemental en tant que têtes de réseau pour leur fonctionnement : Envole-toi, La Licra 47, Le Refuge, La mèche, Fiertés 47.

Au-delà du fonctionnement de ces structures, le Département accompagne les associations mettant en place des actions de sensibilisation, d'émancipation ou de lutte contre les violences. Concrètement, les projets soutenus doivent être déployés autour de l'une des trois thématiques suivantes :

- prévenir et lutter contre les stéréotypes sexistes,
- prévenir les violences physiques et psychologiques faites aux femmes,
- promouvoir l'autonomie économique des femmes.

En 2025, il a ainsi attribué près de 15 000 € dont :

- 537 € à l'association La mèche. Objectif : déployer le « Plan Angela » à Agen. Ce dispositif est destiné à créer un réseau de lieux sûrs appelés « lieux refuges Angela », souvent chez des commerçants, pour prévenir et lutter contre le harcèlement de rue et les violences sexistes et sexuelles dans l'espace public. La mise en place de ce projet implique la sensibilisation des commerçants et usagers ainsi que la formation des commerçants ayant accepté de faire partie du réseau. La formation se fera en partenariat avec le Planning familial 47. Un large plan de communication sera également déployé afin de sensibiliser le grand public aux problèmes de violences et de harcèlement sexiste et sexuels subis par les femmes et les minorités de genre dans l'espace public.
- 1 000 € à l'association tête de réseau Envole-toi. Cette structure lutte contre les violences sexuelles et intrafamiliales en se concentrant sur l'accueil, l'écoute et l'orientation des victimes. Ses principales actions 2025 :
 - Organisation de permanences tous les mardis après-midi. L'association accompagne en moyenne une quinzaine de victimes par an.
 - Mise en place du projet « Mieux vivre ensemble » auprès de classes d'écoles élémentaires. Cette intervention est effectuée par les Francas en partenariat avec l'association. Quatre classes du secteur de l'Albret ont bénéficié de cette intervention et quatre autres devraient également en bénéficier d'ici la fin de l'année.

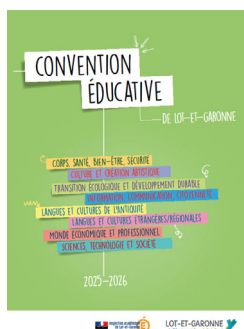
- 1 375 € à la Maison des S. Son projet : accompagner les enfants de victimes afin de leur donner accès à des heures de consultation avec un·e psychologue. Objectif : établir un bilan de son état psychologique. Les sessions sont accompagnées d'ateliers de psycho-éducation. Ce projet s'inscrit dans la volonté de l'association de participer à la prévention des violences et à la reconstruction des victimes et co-victimes. L'association reçoit aujourd'hui une trentaine de saisine par mois et 70 % des victimes accompagnées ont des enfants. Le projet prévoit l'accompagnement de plus de 60 enfants sur une année. En 2024, le Département a attribué une aide forfaitaire de 10 000 € pour lancer le projet. Sans ce soutien, la structure n'aurait pu se lancer...
- 2 000 € à SOS accueil femmes enfants. L'association va mettre en place des actions de sensibilisation et de prévention contre les violences. Elles auront lieu en milieu scolaire et professionnel dans le secteur du Marmandais. Elles cibleront en particulier les métiers du secteur social et auront lieu directement au sein des entreprises, auprès des salariés. Elles seront réalisées par les bénévoles de l'association qui seront eux même formés par une association de la Haute-Garonne afin de réaliser au mieux ces interventions. Il est également prévu que l'association intervienne, conjointement avec le Centre d'accueil de consultation et d'information sexuelle-Cacis de Bordeaux, auprès des relais ruraux du département afin de les former.

APPEL À PROJETS COLLÈGES **400 JEUNES SENSIBILISÉS ET 180 VIGIES FORMÉES**

L'appel à projets Collèges existe depuis l'année scolaire 2023/2024. Au total, 14 établissements - dont Jasmin et Ducos à Agen, et Damira-Asperti à Penne d'Agenais cette année - ont participé, soit environ 400 enfants sensibilisés à l'égalité fille-garçon et 180 vigies de l'égalité formés. Les interventions sont réalisées par l'un des partenaires d'éducation populaire du collège concerné : Les Francas, la ligue de l'enseignement et la maison de l'Europe. L'appel à projets s'organise en trois journées : les deux premières dans l'établissement et la dernière à l'Hôtel du Département. Au programme notamment : sensibilisation pour une trentaine d'élèves au sujet de l'égalité fille-garçon (jour 1), travail avec un groupe plus restreint de volontaires ayant participé à la première journée (jour 2). Ils sont formés pour devenir des « vigies » ou « ambassadeurs » de l'égalité au sein du collège et pour mettre en place un projet autour de l'égalité au sein de l'établissement qui touchera tous les élèves, même ceux n'ayant pas participé aux ateliers de l'égalité (affichage de messages dans le collège, création de jeux éducatifs, olympiades de l'égalité, mise en place de groupes de soutien, changement de la sonnerie du collège ou des fonds d'écran d'ordinateur sur la thématique de l'égalité...). La 3^e journée réunie tous les élèves vigies de l'égalité des différents établissements participants. Objectif : continuer à travailler sur la thématique et échanger sur les différents projets mis en place au cours de l'année.

LA SENSIBILISATION DES PLUS JEUNES

La violence à l'égard des femmes est à la fois une cause et une conséquence des inégalités entre les femmes et les hommes. Il est donc important de sensibiliser les jeunes générations le plus tôt possible. C'est à travers la Convention éducative qu'intervient le Département.



La Convention éducative est un catalogue d'actions, soutenues financièrement par le Département, à destination des collégiens. Fruit d'un partenariat fort avec l'Éducation nationale, prenant appui sur les ressources et les acteurs locaux, elle propose plusieurs itinéraires de sensibilisation à l'égalité de genre.

En voici quelques-uns :

« Les ateliers de l'égalité fille-garçon – lutte contre les discriminations » (de la 6^e à la 3^e)
Lire ci-dessus – Appel à projets collégiens

« La traversée, débat, théâtre, citoyenneté » (de la 5^e et à la 3^e)

Le spectacle *Suffragettes* de la Cie « Le Road Movie Cabaret » raconte la lutte des femmes anglaises au début du XX^e siècle pour obtenir le droit de vote afin d'être reconnues citoyennes en utilisant parfois des moyens extrêmes. Une histoire qui questionne le droit des femmes, leur émancipation et leur place dans la société. Une histoire qui fait écho à notre actualité. Grâce à des techniques d'animation et de débat, la comédienne intervenante propose aux jeunes de se questionner autour des sujets forts du spectacle : l'engagement, la discrimination, le droit.

Près de 140 collégiens du Damira-Asperti à Penne-d'Agenais sont concernés

Discriminations et harcèlement : différences et égalité

L'association départementale des Francas propose un itinéraire éducatif de sensibilisation aux notions de différences et d'égalité autour des types de différences pouvant engendrer des formes de discriminations.

Le collège Jean-Boucheron de Castillonnès suit cette action avec 54 collégiens en 4^e et 42 autres en 3^e.

LES RÈGLES : L'AFFAIRE DE TOUS



Après une expérimentation menée en 2022 dans 5 collèges, l'ensemble des collèges publics (28 dont 4 collèges en cités scolaires) est aujourd'hui équipé d'un distributeur de protections périodiques. En 2025, 25 cartons ont été livrés dans les établissements soit 15 000 protections pour un montant de 4 379,75 €.

Rappelons qu'en France chaque année, 130 000 jeunes filles n'iraient plus en cours du fait de leurs règles ! Avoir accès librement et gratuitement (et en toute discrétion) à des protections permettraient une économie pouvant aller jusqu'à 150 € par an.

Mais aussi

10 des 52 conseillers départementaux jeunes (CDJ), dans leur première année de mandat (2025-2026) **ont travaillé** sur le vivre ensemble et plus précisément **sur « la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité fille-garçon »** (au total 5 thématiques de travail). Lors de la session du 7 janvier 2026, les jeunes ont défini

la thématique (santé mentale) et l'action proposées en assemblée départementale pour approbation : création d'un espace de parole qui permettra aux collégiens de se confier et d'être accompagnés par exemple par un jeune en service civique en lien avec l'infirmière scolaire.

SENSIBILISER AU SEIN DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

VIS MA VIE



Les 10 et 17 mars, la collectivité propose à ses agents de « changer » de métier. Objectif : favoriser l'égalité professionnelle et déconstruire les stéréotypes de genre en permettant à des agents de vivre une immersion croisée dans des métiers traditionnellement dits « féminins » ou « masculins ». 3 femmes et 3 hommes ont décidé de tenter l'aventure en 2026 : leurs retours d'expérience dans le métier de l'autre seront relayés auprès des agents départementaux dans les prochaines semaines.

SOYONS VIGILANT·E·S

Depuis 5 ans, la Mission Égalité professionnelle du Département mène de nombreuses actions pour libérer la parole de ses agent·e·s. Aussi, le **28 novembre 2025, elle a proposé un webinaire sur la question de l'égalité**. Il s'agit du premier d'une longue série. Objectif : échanger autour de cette thématique essentielle. Chaque rendez-vous mettra en lumière un sujet précis afin de donner aux agent·e·s des repères concrets pour mieux comprendre les enjeux et les traduire dans leurs pratiques professionnelles.

Autres initiatives :

- Réédition et mise à jour du Livret de sensibilisation contre les violences faites aux femmes ;
- Poursuite des formations internes sur l'égalité professionnelle femmes-hommes, notamment pour les agents nouvellement arrivés dans la collectivité ;
- 2^e édition du baromètre de l'égalité
- Mars 2026 : résultats du questionnaire recueillant périodiquement le ressenti des agents départementaux en terme d'égalité femmes-hommes et de discrimination au sein de la collectivité ;
- Diffusion d'une newsletter sur l'égalité : 3^e numéro en mars 2026 ;
- Promotion de la mixité des métiers : réalisation de podcasts d'agents sur des postes traditionnellement dits du sexe opposé, témoignant de leur expérience pour 8 mars 2025. Objectif : casser les clichés/stéréotypes, sensibiliser et permettre de rendre plus facile ces choix ;
- Organisation d'un théâtre forum de sensibilisation pour les agents sur le sexisme ordinaire ;
- Édition du rapport annuel Égalité entre les femmes et les hommes.

Contact presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr